

Rapport du maire – Année 2016

Afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code Municipal du Québec, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Fassett.

La population pour l'an 2016 était de 458 citoyens (462 en 2015). Il est à noter que de plus en plus de nouveaux arrivants achètent une propriété secondaire, ce qui fausse le nombre de citoyens selon les données du MAMOT. Le sommaire de notre rôle d'évaluation pour l'année nous indiquait une évaluation imposable de 47 300 700 \$ au 26 août 2016.

L'année financière 2015 s'est terminée avec un surplus de 56 395 \$. Pour l'année 2016, sur un budget de 667 321 \$, nous prévoyons équilibrer notre budget. En 2016, le salaire des élus se répartissait comme suit : 10 109,74 \$ de salaire pour le maire et 5 054,93 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 15 164,67 \$. Pour chaque conseiller 3 369,95 \$ de salaire et 1 684,98 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 5 054,93 \$. Pour le maire suppléant 430,50 \$ de rémunération additionnelle et 215,25 \$ d'allocation non-imposable supplémentaire pour un total de 645,75 \$. De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 25 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certain comités ou organismes. Tout cela selon l'application du règlement 1-90. De plus, le maire, comme membre du conseil des maires de la MRC Papineau, reçoit 4 788,84 \$ de salaire et 2 394,36 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 7 183,20 \$.

Le terrain de jeux, le parc, la patinoire, la bibliothèque, le quai public et le centre communautaire, sous juridiction municipale, ont occasionné des déboursés d'environ 68 885 \$ incluant le bilan de santé du centre communautaire pour l'année 2016.

Subventions et aides financières reçues :

- Subvention de 16 000 \$ accordée par le MTQ pour l'amélioration du réseau routier municipal, la réfection de la chaussée de plusieurs rues et des travaux d'excavation reliés à la voirie.
- Subvention d'un montant d'environ 19 629 \$ à recevoir de Recyc-Québec pour compensation des coûts de recyclage d'où l'importance de recycler au maximum.
- Subvention de 20 000 \$ du pacte rural pour les infrastructures en loisir.
- Demande de subvention du programme Nouveaux Horizons pour les aînés Projets communautaires.
- Subvention de 84 800 \$ pour accès handicapé au centre communautaire.

Contributions financières accordées par la Municipalité en 2016 :

- Différents dons ont été faits à des organismes qui supportent les citoyens de notre communauté :

Club de l'Âge d'or de Fassett – Câble Télévision	622 \$
Le Comité Action Loisirs de Fassett	1 000 \$
Mrc Papineau 148 en folie	250 \$
Banque Alimentaire de la Petite-Nation	150 \$
Corporation des Loisirs de la Petite-Nation	60 \$
Résidence Le Monarque (458 \$) Décès (200 \$)	658 \$
Fondation des maladies du cœur	100 \$
Alliance Alimentaire Papineau	200 \$
Fabrique St-Fidèle de Fassett	100 \$

- Utilisation gratuite de la salle communautaire pour les activités des organismes à but non lucratif et local fourni à l'Âge d'or.

Comme la Municipalité n'a pas de responsable des Loisirs et/ou de la Culture, c'est grâce aux différents organismes que la culture, les loisirs et l'activité physique existent. Merci à tous les bénévoles du Club d'âge d'or, Comité Action Loisirs de Fassett et Conseil de la Fabrique.

Autres faits divers

Les membres du conseil ont eu à participer à 11 réunions régulières, autant de plénières et à plus de 6 réunions extraordinaires du conseil. Le maire et différents membres du conseil ont travaillé à maintes reprises dans des comités de travail. Le maire, de son côté, pour la MRC, a participé à 11 réunions du conseil des maires et à plus de 35 réunions de différents comités comme CARN, PDZA, HLM, SADC, conférence de presse. Je remercie personnellement tous les membres du conseil pour leur travail souvent ingrat et peu rémunéré. De plus, je remercie personnellement les membres du Comité consultatif en Urbanisme (CCU) pour leurs temps et leurs investissements à la progression et l'épanouissement

de la municipalité ainsi qu'un remerciement à l'équipe du service d'incendie de Fassett.

Il ne faut pas oublier le travail exceptionnel effectué par nos employés municipaux, tel que par notre Directrice générale, notre secrétaire administrative, notre Urbanisme et son adjointe ainsi que nos 2 employées de la bibliothèque. Tous, vous accueillent à chaque jour de façon professionnelle. De plus, nos 2 employés des travaux publics qui réussissent à faire un travail remarquable dont nous pouvons être fiers. Ils voient aussi à la maintenance du réseau d'aqueduc et du système d'interception et traitement des eaux usées. Leur polyvalence est rentable pour notre petite municipalité. Il faut en être fier et collaborer à maintenir ce mouvement d'embellissement de notre village.

Nos employés de bureau font aussi un travail remarquable car même si nous sommes une petite municipalité, les exigences du gouvernement du Québec sont les mêmes que pour une ville. Nous devons composer à l'interne pour éviter des coûts trop élevés pour nos citoyens.

Un merci spécial à tous nos bénévoles.

Je tiens à remercier personnellement tout le personnel pour leur beau travail.

Nos priorités pour les années à venir seront :

- Installation d'un accès handicapé au Centre Communautaire en 2017.
- Implantation d'un Programme de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR).
- Continuation du travail d'embellissement des rues du village, achat d'ameublement urbain, etc
- Réparation du centre communautaire.

Liste des règlements nouveaux, abrogés et amendés en 2016 :

2016-09	Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 2008-09 dispositions concernant la prévention des incendies des immeubles à risques élevé et très élevé.
2016-10	Règlement modifiant le règlement 2012-09 sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Fassett.
2016-11	Règlement modifiant le règlement 2014-08 sur le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la municipalité de Fassett.

Les règlements sur la tarification des services ont été abrogés en 2016.

Sommaire de la dette Fin 2016

Emprunt	Emprunt Initial		Solde au 2016-12-31			Date de Fin
	Date	Emprunt	Solde			
	Début		Global	Québec	Fassett	
Bouclage et amélioration	2002	160 476 \$	53 700 \$		53 700 \$	2022
Eaux usées - 1 Interception et traitement des eaux usées	2007-03-20	733 125 \$	251 000 \$	56 180 \$	194 820 \$	2032
Eaux usées - 2 Interception et traitement des eaux usées	2009-10-06	818 000 \$	385 900 \$	194 726 \$	191 174 \$	2031
Aqueduc - Forage et raccordement des puits	2006-09-26	483 900 \$	194 700 \$	18 989 \$	175 711 \$	2026
Infrastructures	2012-01-30	1 330 100 \$	1 010 100 \$	400 030 \$	610 870 \$	2042
Camion incendie	2009-12-06	224 788 \$	162 500 \$		162 500 \$	2029
Total des emprunts		3 750 389 \$	2 058 700 \$	669 925 \$	1 388 775 \$	

Note 1 - Vous devez comprendre que, sur la dette totale de 2 058 700 \$, 669 925 \$ appartient au Gouvernement du Québec qui paie ses subventions sur 10 ans.

Montants significatifs payés à des fournisseurs

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
DEVEAU, GAGNÉ, LEFEBVRE, TREMBLAY ET ASSOCIÉS	FRAIS D'AVOCATS	4 673,22
MINISTRE DES FINANCES	SÉCURITÉ PUBLIQUE POLICE	36 185,00
BOURASSA SPORT TECHNOLOGIE INC.	RÉPARATION DU TERRAIN DE TENNIS (SUBVENTION)	8 968,05
LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS	DÉNEIGEMENT	8 795,60
LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS	SABLAGE DES RUES	4 024,12
LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS	SOUFFLAGE DE LA 148	2 874,36
GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES MUNICIPALES	11 742,00
HYDRO-QUEBEC	COUT ÉLECTRICITÉ	27 287,20
LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS	EXCAVATION	3 299,78
GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE ET USÉE	2 789,19
REVENU CANADA	REMISE FÉDÉRALE	20 545,07
REVENU QUÉBEC	REMISE PROVINCIALE	50 356,74
MERCIER PFALZRAF ARCHITECTES	BILAN DE SANTÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	24 432,18
M.R.C PAPINEAU	QUOTES PARTS/FORMATION POMPIER	29 343,78
PG SOLUTIONS INC.	SYSTÈME COMPTABILITÉ	10 713,23
PLOMBERIE W. DAVID FILS INC	RÉPARATION DE LA FOURNAISE	9 265,04
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	VÉRIFICATION COMPTABLE	20 592,03
SERVITECH INC.	ÉVALUATION	8 422,96
WASTE MANAGEMENT	ENFOUISSEMENT DÉCHET	9 989,24
9668837 CANADA INC.	COMMUNICATION AQUEDUC	5 224,64
		299 523,43

La loi nous demande de déclarer les montants de plus de 25 000 \$ octroyés. Dans un souci de transparence, nous vous listons tous les montants significatifs payés à des fournisseurs.

Les totaux illustrés peuvent varier à la fin de l'année car il y a une projection faite pour les factures à venir.

Françoise Giroux, maire